



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E46832

VALABLE JUSQU'AU 18/12/2021

ÉDITÉ LE 09/09/2020

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1992

Raison sociale : AMIAUD SARL

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/04/1992  
76 225

3 Z.A. LA COLONNE 1  
85260 LES BROUZILS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LA ROCHE SUR YON 385216031

Téléphone : 02 51 42 91 36

Fax : 02 51 42 93 96

Siren : 385 216 031 00018

Portable :

Code NACE : 4322B

Site Internet : www.amiaud.fr

Numéro caisse de congés payés : 85 .05544N 02

E-mail : contact@amiaud.fr

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 145450301

Responsabilité légale :  
AMIAUD PASCAL CO-GÉRANT / AMIAUD JEAN LOUIS CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 145450301

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2019

Effectif moyen : 58

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Agenceur,Chauffagiste,Électricien,Plombier)	05/12/2019

## Domaines RGE de travaux couverts

Domaines	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à condensation ou à micro-cogénération gaz ou fioul	01/01/2014
<input type="checkbox"/> Isolation du toit	01/01/2014
<input type="checkbox"/> Équipements électriques hors ENR : chauffage, eau chaude, éclairage	01/01/2014
<input type="checkbox"/> Ventilation	01/01/2014

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT  
**Alain MAUGARD**

**Amiaud**  
entreprise conseil en énergie  
**CHAUFFAGE SANITAIRE  
ELECTRICITE CLIMATISATION  
- 85260 LES BROUZILS -  
Tél. 02 51 42 91 36 - Fax 02 51 42 93 96  
Email : contact@amiaud.fr  
N° Siret : 385 216 031 00018 - Code APE 4322 B**

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON  
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE  
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessous, en vigueur à la date de la demande.